



**Intche
no**

Edité par la Société de Développement Gruyères - Moléson
Tél.: 026 921 10 30 - Fax: 026 921 38 50 - Mail: tourisme@gruyeres.ch
CCP 17-4078-3 - Tirage 800 ex. - 30^e année



COMMUNE



COMMUNE DE GRUYERES

REFLETS ASS. BUDGET 2005



Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Gruyères sont convoqués en

**Assemblée communale
le lundi 11 avril 2005
à 20h00
à l'Hôtel de Ville à Gruyères.**

Tractanda

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du mardi 7 décembre 2004 (il ne sera pas lu, mais tenu à disposition au Secrétariat communal, 10 jours avant l'assemblée).
2. Assainissement, transformations du bâtiment de l'école régionale, et financement.
3. Comptes 2004 :
 1. Rapport de la Commission financière ;
 2. Lecture et approbation.
 4. Transfert du chalet du Crêt de la Ville au musée suisse de l'habitat rural de Ballenberg, et financement.
5. Divers.

Les comptes 2004 sont à disposition de chacun(e) 10 jours avant l'assemblée, au Secrétariat communal de Gruyères.

**Reflets de l'assemblée communale
du budget 2005**

Sous la présidence de M. le Syndic Christian Bussard, 58 citoyennes et citoyens ont participé à l'assemblée du budget 2005.

Après l'approbation du procès-verbal de la dernière assemblée, les points suivants ont été portés à l'ordre du jour :

**Cycle d'orientation de la Gruyère :
Adoption de la nouvelle clé de répartition des
frais de fonctionnement :**

Dès le 1^{er} janvier 2005, sera mis en vigueur une nouvelle clé de répartition des frais comprenant également les frais de transport des élèves. Cette nouvelle clé de répartition représente un montant de l'ordre de CHF 313'000.- environ. Cet objet est accepté.

**Budget 2005 :
Fonctionnement :**

Le budget présente un excédent de charges de l'ordre de CHF 92'806.-. Cet excédent de dépenses provient essentiellement du changement de classe de notre commune. Le passage de classe 5 à la classe 4 engendre une augmentation des charges liées d'un montant de CHF 598'000.--.

Charges de fonctionnement: CHF 10'949'844.00
Revenus de fonctionnement: CHF 10'857'038.00



Dans le cadre du budget, une discussion a eu lieu sur les nouveaux horaires des TPF, engendrant une certaine grogne pour certaines familles qui doivent réveiller leurs enfants aux aurores. De plus, l'aspect sécurité est évoqué le long du parcours scolaire, de même que le coût des transports scolaires à charge des parents. Responsable du dicastère des écoles, M. Daniel Magnin précise qu'en matière de sécurité, la commune a doté ses routes de trottoirs et concernant la prise en charge des frais, la Commune s'en tient à la réglementation cantonale en vigueur, de manière à mettre tout le monde sur le même pied d'égalité.

Le budget de fonctionnement est accepté.

Investissements :

Routes : Un montant de l'ordre de CHF 50'000.- a été accepté pour poser une couche d'usure sur le chemin de la Belle Luce, à Epagny.

Infrastructures en ville de Gruyères : Un montant de l'ordre de CHF 169'000.- a été accepté pour financer la part communale des infrastructures de la 2^e étape des travaux, secteur fontaine octogonale – le Calvaire.

Distribution d'eau : Sur préavis négatif de la Commission financière, un montant de l'ordre de CHF 200'000.- a été refusé par l'assemblée pour l'achat du solde des compteurs à lecture à distance. Toutefois, le principe d'équiper les compteurs d'une lecture à distance n'ayant pas été contesté (décision de l'assemblée du 2 décembre 2002), l'acquisition se fera donc en fonction des besoins, par le biais des budgets de fonctionnement au cours des prochaines années.

Divers :

Au chapitre des divers, il a été question de la réfection du chemin de Jehan l'Éclapé, de la réparation des douches de la salle de gymnastique, de la taille des arbres le long des routes cantonales et de la signalisation routière. Le Conseil communal a donné en séance les réponses aux intervenants.

Sur demande de quelques parents, le Conseil communal présentera un rapport sur les transports scolaires dans notre commune; rapport qui sera commenté dans les divers du budget 2006.

Au chapitre enfin du regroupement des sociétés de développement de la Gruyère, il a été répondu que la nouvelle réorganisation de la promotion touristique dans notre district dégagerait de nouvelles synergies, sans pour autant que cela coûte plus cher aux collectivités publiques.

Avec les remerciements d'usage et l'échange des meilleurs vœux pour la nouvelle année, le syndic Christian Bussard met un terme à l'assemblée à 22h15.

PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITÉ

Délai

Il faut compter, actuellement, afin que chacun puisse prendre ses dispositions à temps, un délai de **15 jours ouvrables**, pour l'établissement d'un nouveau passeport ou d'une carte d'identité.

Demande – Comment procéder ?

Pour effectuer une demande de document d'identité, il vous suffit de nous apporter :

- une photo récente (moins d'un an), de très bonne qualité. Nous vous conseillons d'aller chez un photographe ;
- l'ancien document d'identité, pour annulation.

Le requérant se présentera en personne pour la signature du formulaire de demande.

Durée de validité des nouveaux passeports et cartes d'identité

Enfant de 0 à 3 ans révolus :	3 ans
Personne de 3 à 18 ans révolus :	5 ans
Personne de plus de 18 ans révolus :	10 ans

Emolument - Carte d'identité

Enfant 0-3 ans	CHF 30.00 + CHF 5.00	CHF 35.00
Enfant 3-18 ans	CHF 30.00 + CHF 5.00	CHF 35.00
Adulte dès 18 ans	CHF 65.00 + CHF 5.00	CHF 70.00

Emolument - Passeport

Enfant 0-3 ans	CHF 55.00 + CHF 5.00	CHF 60.00
Enfant 3-18 ans	CHF 55.00 + CHF 5.00	CHF 60.00
Adulte dès 18 ans	CHF 120.00 + CHF 5.00	CHF 125.00

Emolument – Carte d'identité + Passeport

Enfant 0-3 ans	CHF 63.00 + CHF 10.00	CHF 73.00
Enfant 3-18 ans	CHF 63.00 + CHF 10.00	CHF 73.00
Adulte dès 18 ans	CHF 128.00 + CHF 10.00	CHF 138.00



COMMUNE



Emolument - Passeport provisoire

Enfant	CHF	100.00
Adulte	CHF	100.00

Délivrance du document d'identité

La personne qui reçoit son document d'identité doit immédiatement :

- vérifier qu'il ne contient pas d'erreur et qu'il n'a pas été endommagé ;
- le signer dans la case prévue à cet effet.

Nous vous remercions de prendre bonne note de ce qui précède et restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez désirer.

Le Conseil communal

PUBLICITÉ

Invitation A une action de printemps



des produits de nettoyage et d'entretien respectueux de l'environnement

Nettoyez avec JEMAKO
Propreté, facilité et rapidité

Le samedi 2 avril 2005
10h00 à 17h00
Portes ouvertes

au domicile de
Jules et Marie Doutaz
Chemin de la Belle Luce 21
1663 Epagny

Représentante
Nicole Arni-Doutaz
Partenaire commercial
Gerackerweg 51
4584 Lüterswil
Tél. 032 351 05 42

FERMETURE DU BUREAU COMMUNAL

En raison de la fête de Pâques, le bureau communal sera fermé

**Les vendredi 25 mars
et lundi 28 mars 2005.**

Nous vous remercions de prendre bonne note de ce qui précède et vous souhaitons à toutes et à tous, une très belle fête de Pâques.

Le Conseil communal

PETITE ANNONCE

**Cherche 1 studio à Pringy ou environs,
loyer modéré
Tél. 078 648 37 87
026 912 67 86**

LOTO DES CADETS



La Société de Musique L'Appel du Manoir vous invite

**au Loto des Cadets
au Restaurant de
la Maison du Gruyère à Pringy
le dimanche 3 avril 2005 à 20h15**

CORPS DES SAPEURS POMPIERS

Exercices du Corps des sapeurs pompiers
Printemps

**Lundi 18 avril 2005 à 19h30
Lundi 25 avril 2005 à 19h30**

Le Service du feu

DATE DE PARUTION INTICHE'NO

le 7 et le 21 avril
Dernier délai pour vos articles et annonces,
le vendredi midi précédant la parution.



SAMARITAINS DE GRUYÈRES

La section des Samaritains de Gruyères organise un cours de sauveteurs pour futurs jeunes conducteurs qui a lieu sur 5 séances de deux heures: 28 juin, 30 juin, 5 juillet, 7 juillet et 12 juillet à Duvillard, local des sociétés de 19h00 à 21h00.

Prix du cours:

CHF 150.- à payer le premier soir du cours.

Inscription auprès de M^{me} Bussard au 026 915 15 15

NE VOUS PERMETTEZ PAS D'OUBLIER LE GESTE QUI PEUT SAUVER!

La section des Samaritains de Gruyères

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT

Invitation

Nous avons le plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire de la Société de Développement de Gruyères-Molésion qui aura lieu

**Le mardi 5 avril 2005
à la Fleur de Lys, à Gruyères,
à 20h00.**

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de Pâques!

Le comité

MESSE DES FAMILLES

**Jeudi 24 mars 2005
18h30, église de Grandvillard
Jeudi Saint – Vie partagée !**

«Viens, accompagne les futurs premiers communiant qui célébreront avec nous ! Viens, rejoins-nous avec ta famille et tes amis, viens partager avec nous ces instants de joie !»



Jésus se révèle aussi serviteur aux pieds des hommes.

CHEMIN DE CROIX

**Vendredi 25 mars 2005,
à Grandvillard**

Passion et mort du Christ en croix ; Innocent de tout péché, Jésus est jugé et condamné à mort. Librement, il s'offre en victime sans tache pour compenser les péchés de toute l'humanité et ainsi nous sauver de la mort éternelle

**Nous vous donnons rendez-vous
à 14h00 à la salle paroissiale
(bât. Communal).**

CONCERT EN VILLE

**Mercredi 30 mars 2005
la fanfare salutiste de Portsmouth,**

composée de 35 musiciens,

arrivera entre 11h00 et 12h00

dans la ville de Gruyères.

**Interprétation de plusieurs morceaux
d'une durée de 30 à 45 minutes**

SKI-CLUB CHALAMALA

Classement de notre concours interne

Scracht 2 ^e manche			
1	Castella	Didier	48.46
2	Redard	Jean-François	48.94
3	Ruffieux	Michel	59.09
4	Redard	Fernande	59.85
5	Gremaud	Nicolas	1:03.19
6	Gremaud	Pascal	1:06.48
7	Castella	Vincent	1:09.33
8	Gremaud	André	1:11.50
9	Castella	Doris	1:11.82
10	Gremaud	Marie Dominique	1:15.40
11	Gremaud	Eva	1:15.63
12	Gremaud	Romain	1:15.82
13	Grandjean	Pierre	1:18.20
14	Sciboz	Nathaniel	1:20.29
15	Sciboz	Zoltan	1:24.28
16	Castella	Katia	1:34.69

Jean-François Redard